

CINE-DEBAT Droit international humanitaire

Thème : Droit International Humanitaire (DIH)

Fiche n°20

*Temps de préparation : 5h
Durée de l'action : environ 2h à 2h30
Budget prévisionnel : 50 à 300 euros*

Nombre de films de fiction ou de science-fiction abordent les conflits armés.. En organisant un ciné débat sur le Droit International Humanitaire, vous permettrez aux participants de mieux connaître ce droit et ses applications, en s'appuyant sur des situations réelles ou fictives telles que représentées dans une oeuvre cinématographique choisie.

CIBLES :

- Tout public
- Etablissements scolaires
- Unité Locale de la Croix-Rouge française pour une action entre bénévoles.

OBJECTIFS :

- Identifier ce qu'est le Droit International Humanitaire
- Comprendre son application pendant les conflits armés
- Analyser des situations de conflits pour repérer les violations du Droit International Humanitaire.
- Promouvoir en externe la mission de la Croix-Rouge française de diffusion du DIH.

Déclinaisons possibles :

Si utiliser une oeuvre de science-fiction comme support (Harry Potter 7 2e partie pour la bataille de Poudlard, Hunger Games 3 et 4, Avengers 1...) est tout à fait possible, vous pouvez aussi choisir d'adopter un regard historique, et sélectionner une oeuvre de fiction sur un conflit spécifique, notamment si le ciné-débat est organisé en lien avec le programme scolaire étudié par une classe. Attention cependant à choisir une oeuvre dont **le visionnage est compatible avec l'âge du public** du ciné-débat.

COMMENT PROCÉDER ?

En amont :

- **Monter votre équipe.**
- **Choisir le film** qui sera diffusé. Eviter un film trop long pour faciliter la tenue des débats.
- **Choisir l'heure et la date** du ciné-débat en fonction de la durée de l'oeuvre projetée et en s'assurant de la disponibilité du public ciblé.
- Choisir le **lieu de la projection**.
- Prévoir le **matériel de projection** nécessaire.
- **Visionner le film et identifier les moments qui portent à réflexion** au regard du droit international humanitaire.

- Préparer des **questions** sur ces moments et vérifier ce que le droit international humanitaire dit de ces situations.
- Éventuellement, inviter un ou des **intervenant(s)** pour débattre.
- Vérifier auprès du [Centre National du Cinéma et de l'image animée](#) les **autorisations nécessaires** pour l'organisation d'une séance exceptionnelle et gratuite de projection (et, en fonction du mode de diffusion choisi, s'acquitter éventuellement d'un versement au titre des droits d'auteurs)
- **Communiquer sur votre action** (affiches sur le lieu où se déroulera la projection, publications sur les réseaux sociaux, le site de la municipalité, etc.).

Le jour J

- Vérifier le fonctionnement du matériel de projection avant le lancement de la séance.
- Accueillir les participants.
- Modérer les débats.
- Prendre des photos de votre événement.

Après :

- Faire le bilan de votre événement (logistique, échanges...).
- Valoriser votre événement en publiant ce compte-rendu, ou des photos du ciné-débat....

MOYENS HUMAINS :

- Une personne pour modérer les débats lors de l'événement
- 1 à 3 personnes pour choisir le film et préparer les questions
- Éventuellement, 1 à 3 intervenants spécialistes du droit international humanitaire.

L'ASTUCE :

La Croix-Rouge française a déjà analysé des œuvres de fiction ou de science-fiction par le prisme du DIH (depuis [Harry Potter](#) jusqu'à [Hunger Games](#) ou l'[Attaque des titans](#), en passant par des focus sur des conflits comme la [Seconde Guerre Mondiale](#) ou la [Guerre d'Algérie](#)). Vous pouvez vous appuyer sur ces analyses pour préparer votre ciné-débat.

MOYENS MATÉRIELS ET DÉPENSES ÉVENTUELLES :

- Matériel de projection vidéo correspondant au format de l'œuvre choisie (format numérique, DVD, etc.)
- Salle de projection
- Dépenses éventuelles pour les droits de diffusion, la location de la salle ou du matériel de projection.
- Appareil pour prendre des photos de votre événement, et autorisation de prise de vue pour mineurs et majeurs.

Ce projet peut contribuer aux Objectifs du Développement Durable :

